

EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Durée de l'épreuve : 2 heures
Notation sur 20 points

Une note inférieure à 8 sur 20 est éliminatoire

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2009

SUJET



Consignes

- Lisez attentivement les énoncés et respectez les consignes de réponse.
- Aucun signe distinctif. Une seule couleur d'encre est autorisée.
- Vous devez porter vos réponses exclusivement sur les copies d'examen.
- Aucun brouillon ne sera corrigé.
- Lors de la remise des copies, vous signerez sur le tableau d'émargement présenté par le surveillant de la salle d'examen.

Sujet

Londres cherche d'autres solutions que la rétention.

D'après le ministère britannique de l'intérieur, 471 enfants ont intégré un centre de rétention des clandestins dans les six premiers mois de l'année.

Pour la première fois depuis 2005, le ministère de l'intérieur britannique a publié lundi une partie des chiffres de la rétention des mineurs au Royaume-Uni. Au cours du premier semestre 2009, 470 enfants ont été ainsi placés dans un centre fermé, accompagnant leurs parents en attente d'expulsion.

Après plusieurs mois d'attente, le gouvernement britannique a dévoilé ces chiffres à la demande de députés et d'associations, mobilisés après le vote d'une loi sur l'immigration au début de l'année.

Si le nombre total de mineurs en rétention n'a pas été publié, les chiffres révélés par le ministère de l'intérieur montrent que la grande majorité des enfants placés en détention dans ce cadre sont âgés de moins de 11 ans. « *L'environnement d'un centre de rétention ne peut absolument pas convenir à un enfant* » s'indigne Amanda Shah, directrice adjointe de Bail for Immigration Detainees, une organisation qui fournit des conseils juridiques gratuits aux personnes en détention. Amanda Shah a visité plusieurs fois le centre de rétention de Yarl's Wood à Bedford, seul habilité à détenir des mineurs pendant plus de 72 heures. « *Les portes sont verrouillées, et les gardes sont en uniforme* », rapporte-t-elle.

Pour le ministère de l'intérieur, la détention de mineurs n'est « *appliquée qu'en dernier ressort, et pour une période la plus courte possible* ».

Dans les faits, un mineur sur trois reste plus d'un mois en rétention, en attente de l'expulsion ou de la libération de sa famille. Selon le ministère, la durée variable de rétention s'explique par les procédures de recours entamées par les familles. Avec raison : lors du second trimestre 2009, 56% des familles avec enfants n'ont finalement pas été expulsées.

Directement responsable des enfants placés en centre de rétention, le ministère de l'intérieur veut montrer qu'il se soucie de leur bien-être. Quatorze infirmières et quatre travailleurs sociaux sont ainsi affectés au centre Yarl's Wood. Une prise en charge insuffisante, explique Bail for Immigration Detainees. Par manque de personnel, l'administration du centre de rétention n'organise ainsi que deux classes d'école, l'une pour les enfants âgés de 5 à 11 ans et l'autre pour ceux de 12 à 17 ans.

Londres a également mis en place un projet pilote à Glasgow, en Ecosse. Six familles en procédure d'expulsion du territoire sont placées dans des appartements du centre ville, au lieu d'être enfermées dans un camp de rétention. « *C'est un progrès car les familles sont libres de leurs mouvements* », concède Lisa Nandy, chargée de mission à l'association Children Society. « *Plutôt que d'investir dans des structures de détention, la meilleure solution serait de laisser les familles chez elles* », estime-t-elle. Son argument principal : « *Une famille avec des enfants pourra difficilement «échapper à la police.* » L'an dernier, 67 980 personnes ont été expulsées du Royaume-Uni. Près de la moitié avait déposé une demande d'asile.

*Extrait de La Croix
du jeudi 3 septembre 2009
article de Charles Montmasson*

Nombre de signes : 3146

Question n°1 : 6 points

Quel problème précis pose ce texte et dans quel contexte plus large s'inscrit-il ? (où ? quand ? qui ? pourquoi ? proportions ?)

Question n°2 : 8 points

Quelles sont les conditions présentées au regard des enfants placés dans un centre fermé ?
Commentez.

Question n°3 : 6 points

D'autres solutions sont évoquées. Lesquelles ?
Qu'en pensez-vous ?
Développez.

Consignes : Vous répondrez le plus possible avec vos mots.
Si vous citez le texte, montrez-le, commentez-le, expliquez vos citations.